

Compte Rendu du Conseil Municipal

Du 8 avril 2016

Vote du compte de gestion et du compte administratif année 2015

Monsieur le Maire ouvre la séance en faisant état du compte de gestion et du compte administratif 2015
Qui se présentent comme suit :

COMMUNE

Section de Fonctionnement et investissement

Dépenses : 342 931 €

Recettes : 410 734 €

Excédent : 67 800 €

SERVICE EAU

Section de Fonctionnement et investissement

Dépenses : 23 923 €

Recettes : 107544 €

Excédent : 83 621 €

SERVICE ASSAINISSEMENT

Section de Fonctionnement et investissement

Dépenses : 16 031€

Recettes : 35 750 €

Excédent : 19 719 €

Après présentation du compte de gestion 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le maire sort de la séance pour le vote du compte administratif 2015. Le compte administratif est approuvé à l'unanimité de ses membres présents.

Vote du budget primitif 2016

Budget Commune

Section de Fonctionnement Budget équilibré à 239 059 €

Section d'Investissement Budget équilibré à 215 452 €

Budget Service Eau

Section de Fonctionnement : Budget équilibré à 48 112 €

Section d'Investissement : Budget équilibré à 77 871 €

Budget Service Assainissement

Section de Fonctionnement : Budget équilibré à 26 766 234 €

Section d'Investissement : Budget équilibré à 22 305€

Le budget de la commune et des budgets annexes sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Travaux de la toiture pôle communal

Montant devis : 33 473 € HT

Rachat de la lauze en déduction

Projet agrandissement d'environ 20 m², pour la création d'un coin buvette. Devis en cours.

Proposition achat bâtiment communal

Deux offres d'achat ont été faites pour l'école de la Calla et l'assemblée des Vignes-Hautes

Augmentation impôts locaux

Afin de permettre un investissement communal et malgré les deux offres pour les bâtiments communaux, qui ne sont pas encore vendus, le conseil municipal, a décidé de faire un emprunt de 50 000 € sur dix ans à 1.59 % d'intérêt, ainsi que de voter une augmentation des impôts locaux au minimum, soit 2 % sur les taux actuels, ce qui fait une recette de 2 000 euros. La dernière augmentation date de 2012.

Enquête publique pour le déplacement de la mairie

Cette enquête sera mise en place par le préfet, elle se déroulera en juin ou juillet pour une durée de 15 jours. Chacun pourra se rendre en mairie, aux heures d'ouverture, pour consulter et donner un avis sur le registre, ou par courrier au commissaire enquêteur.

Agrandissement de la communauté de communes du Mézenc-Meygal

Des réunions sont en cours pour harmoniser les compétences.

Seul point noir, la commune va perdre un délégué communautaire, étant considéré petite commune et ceci malgré un courrier de protestation envoyé à monsieur le Préfet.

Les services d'Etat font pression sur les petites communes pour créer une fusion entre elles.

On peut imaginer dans quelques temps, Champclause sans maire, sans conseillers municipaux mais un simple délégué de quartier.

Mise en place d'une benne à ferraille

Une benne à ferraille sera posée en juin à la Calla pour recevoir les encombrants métallique.

Le bulletin municipal et en préparation

Celui-ci peut accueillir vos suggestions ou idées pour cela vous pouvez appeler au 04 71 08 75 28.